



La Roquebrussanne

DEPARTEMENT DU VAR

Envoyé en préfecture le 09/02/2024

Reçu en préfecture le 09/02/2024

Publié le

ID : 083-218301083-20240209-DDM_2024_04-DE



DECISION N°2024/04

Signature d'un contrat d'abonnement d'entretien chauffage/climatisation à l'école élémentaire Fernand REYNAUD

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Nous, Michel Gros, agissant en qualité de Maire de la commune de La Roquebrussanne,

EN VERTU de la délibération 2020/14 du Conseil Municipal en date du 8 juin 2020 portant délégations consenties par la Conseil Municipal au Maire au sens de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, 'pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget'

CONSIDERANT la nécessité de disposer d'un contrat d'abonnement d'entretien chauffage/climatisation

CONSIDERANT la proposition de contrat d'abonnement d'entretien présentée,

DECIDONS

Article 1 : De signer le contrat d'abonnement d'entretiens chauffage/climatisation avec TNT PACA (SAS Baou), ZI Toulon-Est, 39 rue Marcellin Berthelot, BP 70115 LA GARDE, 83079 TOULON CEDEX 9

Article 2 : Le contrat prend effet au 1^{er} janvier 2024 pour une durée de 24 mois et est renouvelable trois fois par reconduction expresse. Le montant du contrat de maintenance s'élève à 782,00 HT par an.

Article 3 : Le Maire et le comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : D'informer le Conseil Municipal, lors de sa prochaine séance, de la présente décision.

Fait à La Roquebrussanne, le 08 février 2024

Le Maire,
Monsieur Michel GROS



La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Certifié exécutoire :

Reçu en préfecture le :

Publiée le :

Envoyé en préfecture le 09/02/2024

Reçu en préfecture le 09/02/2024

Publié le



ID : 083-218301083-20240209-DDM_2024_04-DE

